



Sainte-Anne-des-Lacs

**Séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs du 31 janvier 2022 à 19 h 15**

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations
2. Période de questions
3. Levée de la séance extraordinaire